

Chers membres,

Voici notre cahier de mesures gouvernementales reprenant une liste de revendications portées ensemble par les associations signataires, réunies au sein de la PLATE-FORME D'ORGANISATIONS DES ARTS DE LA SCENE »

Comme chacun sait, l'artiste est bien souvent le premier moteur de la création. La réussite d'un parcours professionnel artistique est faite d'un mélange de stabilité, de perfectionnement et de reconnaissance. Or depuis plusieurs années, les travailleurs du secteur culturel sont confinés dans une boucle par laquelle ils sont à la fois progressivement écartés du chômage tout en étant confrontés à une diminution progressive de l'offre d'emploi dans leur secteur.

Cette problématique requiert un traitement urgent et prioritaire qui devra être pris en considération pour l'avenir.

Le 22 mai dernier, sous l'initiative de la SACD, le Guichet des Arts recevait à la Bellone plusieurs organisations représentatives du secteur créatif et culturel des arts de la scène. L'idée était de se mettre d'accord sur un cahier de mesures partagées et prioritaires à défendre pour la prochaine législature.

Après un certain nombre de réunions, maintes concertations et différentes versions du texte, un cahier de mesures gouvernementales a été finalisé. Le voici dans sa version actualisée (voir document ci-joint). Ce cahier de route contient différentes revendications et priorités classées en fonction des compétences de chaque niveau de pouvoir. Il est en effet impératif d'envisager une approche transversale et coordonnée des politiques menées par les différents pouvoirs dans le domaine des arts de la scène.

Pour répondre dans les temps requis à des conditions précises de calendrier politique, ce cahier de mesures gouvernementales a été envoyé dans un premier temps aux différents présidents de parti le 5 juin 2014. Il sera envoyé à nouveau demain dans sa version actualisée, incluant cette fois l'ensemble des signataires. La « PLATE-FORME D'ORGANISATIONS DES ARTS DE LA SCENE » regroupe dix organisations représentatives du secteur (ORUA/personnes morales), dont :

- Assemblée générale du Mouvement du Théâtre Action (AG/MTA)
- Association de Techniciens Professionnels du Spectacle (ATPS)
- Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)
- Concertation Permanente des Employeurs des Arts de la Scène (CONPEAS)
- Fédération des Arts de la Rue (FAR)
- Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis (FACIR)
- Fédération de Conteurs Professionnels (FCP)
- Réunion des Auteurs Chorégraphes (RAC)
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Union des Artistes du Spectacle (UAS)

Ensemble, nous représentons plusieurs milliers de travailleurs: artistes créateurs, interprètes, auteurs, techniciens, etc.

L'UNION DES ARTISTES a contribué de manière récurrente à ce travail collectif en

inscrivant un grand nombre de nos mesures estimées prioritaires pour les professionnels que nous représentons. Sans cesse, nous avons insisté sur des valeurs qui, selon nous, paraissent plus que jamais urgentes à défendre: favoriser l'emploi, la pérennisation de nos professions, de nos contrats, les droits sociaux liés au travail, la reconnaissance des spécificités de l'intermittence, la concertation aux différents niveaux de pouvoir, la simplification administrative, etc.

Chaque fois, nous avons essayé de « rendre la place aux artistes » et aux travailleurs du secteur créatif et culturel dont les techniciens du spectacle avec qui nous sommes solidaires depuis bien longtemps, non seulement en paroles mais aussi en actes !

C'est dans cet esprit-là que nous avons construit ensemble ces revendications partagées.

Ce cahier de mesures gouvernementales sera donc une base possible pour un futur « dialogue » à établir (et à entretenir) entre le secteur et les différents interlocuteurs politiques et administratifs ... connus et à connaître !

Bien à vous,

Pierre Dherte
24 juin 2014